

# DEMANDE d'allocation individuelle de transport pour les lignes TER

## CETTE ALLOCATION EST CALCULÉE :

- Pour les élèves demi-pensionnaires : sur la base du tarif public de l'abonnement mensuel **fréquentiO** pour l'OD considérée, pendant 10 mois,
- Pour les élèves internes : sur la base du tarif public de la carte Abonnement **LibertiO** de 2 billets demi-tarif simples pour l'OD considérée pendant 36 semaines.

Seuls les dossiers intégralement complétés seront traités.

Important : avant de lire ce document, lire attentivement la notice au dos de l'imprimé.

## ÉLÈVE

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Commune : .....

Tél. : .....

## REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : .....

Prénom : .....

## SCOLARITÉ

Établissement scolaire : .....

Commune : .....

QUALITÉ  externe  demi-pensionnaire  interne

PREMIER CYCLE  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

## CYCLE SECONDAIRE

BEPA  2<sup>de</sup>  1<sup>re</sup>  Terminale  CAP  BEP :

Précisez la spécialité .....

Autre classe (préciser): .....

Langues étudiées LV1 : ..... LV2 : .....

Autres options : .....

Signature de l'élève

si l'élève est mineur  
Signature du  
représentant légal,

Visa et cachet de  
l'établissement scolaire

Les informations recueillies sont nécessaires pour vous délivrer, renouveler ou refaire votre carte, ainsi que pour la bonne gestion commerciale du réseau Ales'y. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement au SMTBA et à Keolis en Alès.  
Conformément à l'article 27 de la loi Informatiques et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Direction de Keolis Alès, 389, Chemin du Viget 30100 ALES. Elle reste la propriété du réseau Ales'Y. Prenez-en soin et signalez nous en la perte ou le vol.

## Cadre réservé à l'administration

Abonnement SNCF

Billet SNCF

Date de saisie : .....

N° Client : .....

Transporteur : .....

Distance en km en trajet simple : .....

## Si rejet, motif :

moins de 3 km

plus de 20 km

autre (préciser) .....

non respect de la carte scolaire

# Conditions d'obtention de l'allocation individuelle pour le transport scolaire

- 1 Habiter dans l'une des communes du Syndicat Mixte de Transport du Bassin d'Alès.
- 2 Tout en respectant la carte scolaire, fréquenter un établissement scolaire implanté dans l'une des communes du SMTBA.
- 3 Habiter à plus de 3 kilomètres et à moins de 20 kilomètres de mon établissement scolaire.

## LISTE DES COMMUNES PAR ZONE SMTBA

### ZONE 1

• Alès • Anduze • Bagard • Boisset-et-Gaujac • Cendras • Méjannes-les-Alès • Mons • Rousson • St-Christol-les-Alès • St-Hilaire-de-Brethmas • St-Jean-du-Pin • St-Julien-les-Rosiers • St-Martin-de-Valgalgues • St-Privat-des-Vieux • Salindres.

### ZONE 2

• Allègre-les-Fumades • Aujac • Bessèges • Bonnevaux • Boucoiran-Nozières • Bouquet • Branoux-les-Taillades • Brignon • Brouzet les Alès • Cardet • Castelnau-Valence • Chambon • Chamborigaud • Concoules • Corbès • Cruviers-Lascours • Deaux • Euzet • Gagnières • Générargues • Génolhac • La Grand Combe • Lamelouze • Lasalle • Laval-Pradel • La Vernarède • Lédignan • Le Martinet • Les Mages • Les Plans • Les Salles-du-Gardon • Lézan • Martignargues • Massanes • Massillargues-Atuech • Meyrannes • Mialet • Molières-sur-Cèze • Monteils • Navacelles • Ners • Portes • Ribaute-les-Tavernes • Robiac-Rochessadoules • St-Ambroix • St-Bonnet-de-Salendrinque • Ste-Cécile-d'Andorge • St-Césaire-de-Gauzignan • Ste-Croix-de-Caderle • St-Dézéry • St-Etienne-de-l'Olm • St-Florent-sur-Auzonnet • St-Hippolyte-de-Caton • St-Jean-de-Ceyrargues • St-Jean-de-Serres • St-Jean-de-Valérisclé • St-Jean-du-Gard • St-Julien-de-Cassagnas • St-Just-et-Vacquières • St-Maurice-de-Cazevieille • St-Paul-la-Coste • St-Sébastien-d'Aigrefeuille • Sénéchas • Servas • Seynes • Soustelle • Thoiras • Tornac • Vabres • Vézénobres

## Pour l'examen d'une demande d'allocation individuelle de transport pour emprunter les lignes TER, je dois :

- Remplir le formulaire
- Le faire tamponner par l'établissement scolaire, ou fournir un certificat de scolarité
- Fournir une photocopie d'un justificatif de domicile (EDF, Telecom)
- Fournir un Relevé d'Identité Bancaire

## Envoyer l'ensemble de mon dossier à KEOLIS ALÈS, 389, chemin du Viget, 30100 Alès

- Après examen de votre dossier, une notification de la décision du SMTBA vous sera adressée pour connaître l'obtention ou non, d'une allocation individuelle de transport.
- Si oui, celle-ci vous sera attribuée trimestriellement sur présentation d'une attestation de scolarité et d'un justificatif d'achat de titres de transport TER.
- Le versement des allocations s'effectue trimestriellement, à terme échu.

**N'HÉSITEZ PAS  
À NOUS CONTACTER**

INFO

04 66 78 63 84

[www.alesy.fr](http://www.alesy.fr)